

Qu'ajoute le gouvernement à un REEE?

Si le gouvernement vous offrait de l'argent en plus, l'accepteriez-vous?

Pas besoin d'imaginer cette possibilité. C'est déjà une réalité. Vraiment.

Le fait est que tout le monde ne sait pas encore que le gouvernement offre des fonds aux Canadiens qui épargnent dans un [Régime enregistré d'épargne-études \(REEE\)](#). C'est un incitatif pour les familles à épargner en vue de l'avenir de leurs enfants.

C'est très simple. Vous versez des fonds dans un REEE et le gouvernement y dépose des subventions pour l'épargne-études. C'est comme si vous aviez accès à de l'argent pour l'avenir. Vous devrez bien sûr respecter les règlements liés aux REEE mais, étant donné que le gouvernement rend ces fonds disponibles, pourquoi ne pas découvrir comment les obtenir.

À quelles subventions gouvernementales votre REEE vous donne-t-il droit?

Pour nombre d'entre nous, l'ancienne expression « chaque petite contribution est utile » sonne vrai. Et nous savons tous que le collège, l'université et les autres programmes universitaires ne sont pas donnés. En utilisant les renseignements publiés par Statistique Canada et les sites Web d'universités ainsi que des estimations de l'inflation, CST prévoit que, d'ici 2035, un programme universitaire de quatre ans pourrait coûter autant que 157 000 \$ pour un étudiant vivant ailleurs qu'à la maison, en incluant les frais de scolarité et les frais obligatoires, les livres, la chambre et la pension, les divertissements et les frais de transport. Voici ce que nous voulons dire par l'expression « accès exclusif à des fonds gouvernementaux ».

Lorsque vous ouvrez un REEE, vous avez la possibilité de débloquer ces subventions gouvernementales. C'est ce qui distingue les REEE d'autres régimes d'épargne. Le gouvernement fédéral et certains gouvernements provinciaux ont mis en place des [programmes de subvention](#) qui ajoutent 20 % ou plus aux fonds que vous épargnez dans un REEE.

Comment tirer le meilleur parti des subventions gouvernementales?

Voici comment maximiser vos épargnes. Le plus tôt vous ouvrirez un REEE, le plus tôt vous bénéficierez des avantages de la capitalisation. De plus, le revenu réalisé dans un REEE s'accumule à l'abri de l'impôt.

La Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) est offerte à quiconque ouvre un REEE. Elle est égale à 20 % des premiers 2 500 \$ que vous cotisez au REEE de votre enfant annuellement, jusqu'à concurrence de 7 200 \$ à vie.

Des subventions supplémentaires sont offertes aux familles à revenu plus faible pour les inciter à épargner et à planifier de bonne heure en vue des études de leurs enfants. Si vous êtes admissible, le gouvernement peut verser 2 000 \$ de plus dans votre REEE par l'entremise du Bon d'études canadien, simplement du fait que vous avez ouvert un REEE.

Et n'oubliez pas les incitatifs offerts par les gouvernements provinciaux. En Colombie-Britannique, par exemple, le gouvernement a augmenté la mise en offrant 1 200 \$ aux enfants admissibles par l'entremise de la [Subvention pour l'épargne-études et l'épargne-formation de la Colombie-Britannique](#).

En fin de compte : pour maximiser votre argent et tirer le meilleur parti des subventions offertes par le gouvernement, cotisez 2 500 \$ ou augmentez vos épargnes le plus possible d'ici la fin de l'année.

Les faits à propos des régimes enregistrés d'épargne-études

- Le revenu réalisé dans un REEE s'accumule sous abri fiscal
- Épargner dans un REEE vous donne accès à des subventions gouvernementales
- Le gouvernement fédéral verse un montant de SCEE égal à 20 % des premiers 2 500 \$ que vous cotisez annuellement à votre REEE jusqu'à concurrence de 7 200 \$ à vie pour chaque enfant
- Certaines provinces offrent des fonds de subvention en plus de la subvention fédérale

Les avantages de l'épargne-études

Lorsque vous ouvrez un compte de REEE, non seulement préparez-vous l'avenir de votre enfant mais vous protégez également le vôtre. L'avantage d'épargner dans un REEE signifie que vous pourrez éviter d'avoir à faire des emprunts ou de contracter des dettes pour financer les études dont rêve votre enfant.

Et ces subventions gouvernementales sont une occasion incroyable d'augmenter votre profit. Alors pourquoi ne pas prendre une longueur d'avance en épargnant pour l'avenir de votre enfant et en tirant parti dès aujourd'hui des fonds que le gouvernement met à votre disposition.